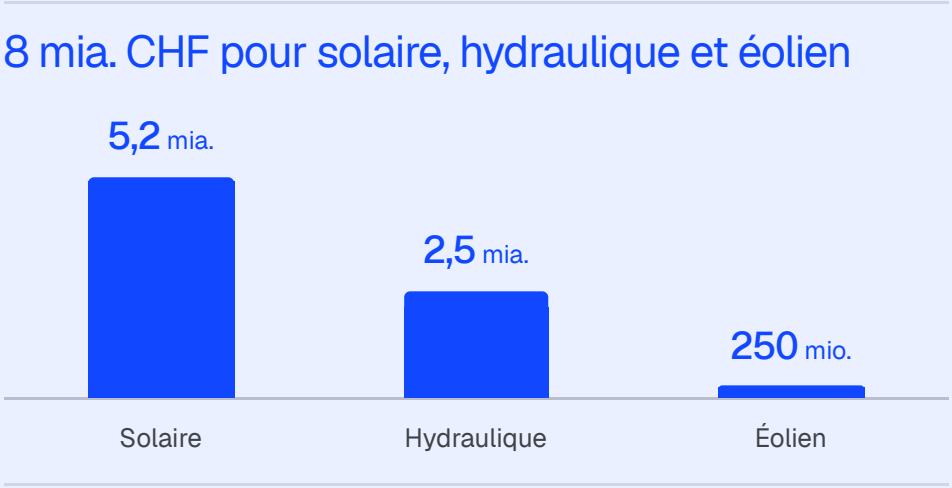
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le solaire, l'éolien et l'hydraulique ont reçu près de **8 milliards de francs de subventions** de 2009 à 2025.

Subventions aux énergies renouvelables

en mia. CHF, 2009 à 2025



selon la réponse du Conseil fédéral

De 2009 à fin 2025, la Confédération a soutenu la production d'électricité solaire, hydraulique et éolienne à hauteur de **près de 8 milliards de francs**. Ce montant comprend les contributions versées et les engagements pris. Sur ce total, environ 5,2 milliards de francs reviennent à l'électricité solaire, 2,5 milliards à l'hydraulique et 250 millions à l'éolien.

La plus grande part, **3,8 milliards de francs**, est revenue à la **rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC)**. Celle-ci garantit aux producteurs un taux de rétribution fixe par kilowattheure pendant une durée déterminée. En outre, **3,2 milliards de francs** ont été octroyés sous forme de **rétributions uniques pour les installations photovoltaïques**. Le solde, d'environ 1 milliard de francs, revient à la prime de marché pour la grande hydraulique, aux contributions d'investissement et aux installations photovoltaïques alpines. Alors que les chiffres de la RPC correspondent à des contributions versées, ceux des autres instruments mentionnés indiquent des **engagements pris.**

Fin 2025, des **engagements de RPC de plus de 10 milliards de francs restaient en outre à honorer**. Le Conseil fédéral estime que **des projets seront réalisés pour environ la moitié de ce montant**. Ces montants ne comprennent que les moyens d'encouragement de la Confédération, financés principalement par le supplément perçu sur le réseau, qui figure sur la facture d'électricité. S'y ajoutent des programmes d'encouragement temporaires de certains cantons et communes. Leur volume n'est pas recensé de manière centralisée.

Sources

Conseil fédéral · Réponse à la question parlementaire 26.7708 (réponse en allemand), Consulté le 05.10.2026

Pronovo AG · Geschäftsbericht 2025 (en allemand), Consulté le 05.10.2026